

L'heure du réveil & Dihunomp !

La lettre d'information des Bretons

ISSN 1961 - 6015



Éditorial

Avril 2008 - N° 6



Minorités

Tout d'abord, merci à tous ceux, nombreux, qui nous encouragent à continuer la publication de cette modeste "lettre d'information des Bretons" dont le but principal, rappelons-le, est d'établir un lien convivial entre nos compatriotes, en dehors de toute appartenance à un mouvement politique, qu'il soit français ou même breton. Cette indépendance lui permet d'aborder des sujets épineux, voire tabous, que la grande presse présente ou ne présente pas dans le cadre du politiquement correct et de la pensée unique, ce qui n'empêche pas toutefois cette lettre d'exprimer son propre point de vue et solliciter l'ouverture de débats avec ses lecteurs et ce, dans tous les domaines politiques, économiques, sociaux ou culturels. A cet égard, sa rédaction accueille avec grand plaisir, toute contribution, sous forme d'information ou d'article déjà rédigé, pouvant être d'intérêt général pour les Bretons et pour la Bretagne.

De nombreux lecteurs ont voulu, et nous les en remercions du fond du cœur, nous aider en nous envoyant des chèques de soutien. A notre grand regret et au risque de les froisser, nous avons dû refuser cette forme d'aide aussi longtemps que les frais entraînés pour la publication et la diffusion resteraient supportables d'une part, et aussi longtemps que son audience relativement modeste n'impliquerait pas d'autre part une administration plus lourde (association, compte bancaire, déclarations administratives, gestion de dons ou d'abonnements, etc.)

Par contre, les frais d'envoi par la Poste aux lecteurs ne disposant pas d'accès Internet, devenant de plus en plus importants du fait de nouveaux lecteurs, nous apprécions bien vivement l'envoi spontané, initié par certains, de timbres postaux (tarif écopli à 0,50 euro) qui soulage d'autant les dépenses afférentes à cette lettre gratuite.

Paul Chérel

Les Nations Unies se penchent régulièrement sur les questions relatives aux minorités vivant dans les pays membres et délèguent à cet effet certains experts indépendants chargés de missions. C'est à ce titre que Madame Gay McDougal effectue diverses visites et émet des rapports qui sont étudiés attentivement par le "Conseil des Droits de l'Homme" de l'organisation. Elle a séjourné dernièrement en France, du 19 au 28 Septembre 2007, et le rapport correspondant vient d'être rendu public au début du mois de Mars 2008.

Au cours de sa mission, elle a rencontré et pris bonne note des situations rapportées par des représentants des minorités bretonnes, basques, catalanes et occitanes et, notamment, en ce qui concerne la Bretagne, par Monsieur Patrick Malrieu, président du Conseil Culturel de Bretagne et par Monsieur Yves Lainé, président de la section "Droit et Institutions" de l'Institut Culturel de Bretagne.

Toutefois, aussi bien que l'Union européenne dont les pouvoirs d'ingérence dans les affaires intérieures des États-membres sont très limités, la représentante des Nations Unies rappelle dans son rapport sous-titré "Mission en France" que l'essentiel de ses auditions concernait des minorités issues de l'émigration. Malgré cela, elle n'a pas pour autant occulté les minorités dites "nationales".

Elle a cependant recueilli quelques positions officielles du gouvernement français, qui figurent évidemment dans son rapport et qui méritent d'être reproduites et largement diffusées, qui méritent surtout réflexion. Nous en citons quelques-unes :

« La France ne reconnaît pas les notions de droits des minorités et, la reconnaissance officielle des groupes minoritaires ou les droits collectifs, sont considérés comme étant incompatibles avec la Constitution et les principes de la République. »

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion... La position de la France signifie que les minorités ne sont pas reconnues comme titulaires de droits collectifs. »

Concernant les droits linguistiques : « Dans le système éducatif, les langues régionales et minoritaires font l'objet d'un enseignement à option et de concours de recrutement spécifiques d'enseignants du premier et du second degré... Des musées et des centres culturels dédiés aux cultures régionales ont été créés; des festivals axés sur la valorisation de ces patrimoines sont soutenus par les Ministères de la Culture et de la Communication. »

Cocorico ! C'est donc d'une philosophie qu'il s'agit, une philosophie d'État, une philosophie d'État totalitaire et les associations de "Droits de l'Homme", hélas un peu trop souvent teintées de connotation politique, sont priées de rester dans leur petit coin.

L'individu en France, donc, n'est que la composante d'un grand troupeau de 60 millions de citoyens identiques et la France n'a que faire de pacte international relatif aux droits civils et politiques, ni de Convention ou autre quelconque Charte internationale.

Et le Français, bien enfermé dans son petit cocon hexagonal, ne semble même pas s'apercevoir que le monde est en train de changer autour de lui. Il continue, comme on vient de le voir lors des dernières élections municipales et cantonales, à voter pour le même système et pour les mêmes partis politiques qui, malgré quelques appellations différentes, poursuivent le même but d'annihilation totale de sa liberté d'agir et de penser.

suite page 2

Lu dans la presse minorisée
(Mars 2008)

Un quasi-État :

« Par rapport à d'autres régions européennes disposant de pouvoirs législatifs, la Flandre possède l'originalité d'avoir des pouvoirs reconnus en politique internationale. En effet, chacune des compétences qui a été dévolue à la Flandre s'applique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur... Cela suppose un droit de regard sur la politique extérieure belge. Tout traité qui engage l'Etat belge doit être approuvé par le parlement flamand. De même, les affaires européennes doivent être approuvées par le parlement belge et par les parlements des trois régions. » (in "ArMen" N° 163)

Vigilance :

« If you support self-determination, it's possible to support Kosovan independence while deploring the means by which it came out. (Si vous êtes un partisan de l'auto-détermination, il est possible que vous apportiez votre soutien à l'indépendance kosovar tout en déplorant la façon dont elle a été obtenue). So, once more, congratulations to Kosovo, with the hope that the state which emerges can quickly be recognized as being an effective one, respectful of international obligations, and for how well it treats its suspicious and understandably fearful Serb minority. In that at least, I'm sure everyone can wish it well. » (Richard Thomson in "Scots Independent" N° 949)

Présidence française en Europe ? :

« Dans la classe européenne, la France reste seule ou presque sur les bancs des cancrs, croissance en berne, finances à sec, endettement au plus haut, budgets lourdement déficitaires. L'Allemagne, après une décennie passée à «digérer» l'intégration des länder de l'Est, est sortie d'affaire, et Angela Merkel donne chaque jour des leçons de réalpolitique à un Nicolas Sarkozy dont les premiers dérapages avaient concerné la scène européenne. Comme le problème posé à l'échelle d'une économie aussi importante que (celle de) la France menace l'euro, il faut s'attendre à ce que la Présidence française ne soit pas de tout repos et que les «moyens d'une autre politique» manquent singulièrement. » (François Alfonsi in "Arritti" N° 2077)

Rapport Attali :

« Curieux pays que le nôtre ! Si le pouvoir exécutif décide une politique et qu'il la fait entériner "à la hussarde" par une majorité parlementaire aux ordres (les godillots), la Presse et l'opinion publique hurlent à l'autoritarisme et à l'exercice solitaire du pouvoir et réclament, qui une expertise, qui une expérimentation... Si le même pouvoir commet des experts pour établir un rapport sur un sujet difficile et obtient une série de recommandations - qui ne sont en rien des décisions - la même Presse et les lobbies se déchangent et l'on obtient, au mieux, le psychodrame autour des OGM, suite à la Commission Legrand, au pire, la paralysie du pays par la corporation des taxis, qui crie avant d'avoir mal... » (Guillaume Lenoir in "L'Unité normande" N° 301)

Suite page 3

..... C'est d'ailleurs pourquoi la France met tant d'acharnement à vouloir "intégrer" - c'est à dire fondre dans le même moule - les populations qui arrivent de toutes parts soit comme réfugiés politiques, soit pour répondre à des besoins de main d'œuvre, soit encore pour de meilleures conditions de vie matérielle.

Les minorités dites "nationales", quant à elles, sont considérées comme déjà "intégrées". Elles n'existent plus. Les associations et mouvements culturels font tout ce qu'ils peuvent pour exposer et faire appel aux diverses instances internationales en vue de les sensibiliser à ces malversations françaises qui conduisent à la disparition de véritables patrimoines de l'Humanité, mais cela s'avère insuffisant dans la mesure où ces instances sont maintenues par la France dans la quasi-incapacité d'intervenir.

Il appartient donc aux Bretons, à tous les Basques, Corses, Flamands, Alsaciens, etc., à tous ces "minoritaires" ignorés voire même méprisés, de mettre de côté leurs petites divergences à base d'idéologie politique à la française, et de s'unir aux efforts de ces associations s'ils veulent vraiment sauvegarder un patrimoine qui leur appartient car ils en sont les dépositaires, responsables aux yeux des générations qui suivent.

POLITIQUE

Présidence française de l'UE

On sait que c'est à la France d'exercer pour 6 mois à nouveau la présidence tourmente de l'Union européenne à partir de juillet. Il s'agit de la dernière mise en application de ce système absurde dû au manque d'esprit européen et au nominalisme de certains États-membres que nous ne nommons pas, ils se reconnaissent. Mais cette ultime présidence éphémère - à partir du 1er Janvier 2009 l'Europe se dotera d'une présidence édue pour deux ans et demi - n'est vue que d'un mauvais œil par d'autres États-membres. Même si le président français est classé "à droite" dans son hexagone, les autres européens craignent une Union révisée sur le "Social". On parle notamment de directives sur le temps de travail, révision du statut des comités d'entreprise européens envisagée par l'Europe, congés parentaux, etc. Que ce soit sur l'Euro ou l'Union méditerranéenne, on estime que le président français devrait davantage se plier à la règle du compromis qui prévaut dans l'UE pour faire avancer ses idées.

Focalisation

Une nouvelle fois les médias hexagonaux ont montré leur incapacité à se dégager du clivage gauche/droite lors des élections locales qui viennent de s'achever. Même si politiciens et journalistes avaient, avant les élections, pris la précaution de claironner que le scrutin n'aurait pas de signification autre que locale (voir notre lettre N°4), ces médias n'ont eu qu'une seule pensée en tête ; dresser le tableau des villes importantes qui basculaient d'un côté vers l'autre, avec, en outre, une petite joie mal dissimulée lorsque ce basculement s'opérait de la droite vers la gauche. Au lendemain du premier tour, tout au long de l'entre-deux-tours, et au lendemain du second tour, il n'était alors question que du résultat dans les "grandes" villes (quelques centaines tout au plus), et les 36 000 autres communes étaient pratiquement passées aux oubliettes. Pour rien au monde, ils auraient admis que les électeurs avaient finalement élu des hommes, des femmes, des équipes qu'ils connaissaient bien et, seulement très rarement, de nouvelles têtes plus ou moins parachutées par les grands partis.

Mais ce qu'ils ont surtout passé sous silence ou minimisé, c'est la signification des taux records d'abstention, quelque peu exceptionnels pour ce type d'élection. Petit rappel : 37,9 % pour les communes de plus de 3500 habitants, 27,4 % pour les plus petites communes, et encore, pour le premier chiffre, il s'agit d'une moyenne dans laquelle les plus grandes agglomérations, celles qui sont le plus politisées, pèsent d'un plus grand poids.

Or, si ces abstentions, auxquelles il faut ajouter les 3 ou 4% de bulletins déclarés comme nuls, ont le très gros désavantage de ne pas être différenciées, elles n'en ont pas moins une signification qu'il est bon de ne pas négliger. Il ne faut pas perdre de vue notamment qu'un élu qui, au premier tour, a recueilli (ce n'est qu'un exemple) 35% des voix exprimées et qui, au second tour, a recueilli 50 à 60% des voix après quelques compromis plus ou moins hétéroclites négociés entre les deux tours, ne représente en fait qu'un tiers de sa population en âge de voter. Il n'en obtient pas moins 2/3 ou 3/4 des sièges à pourvoir. Au diable, la "vraie" démocratie !

Lu dans la presse minorisée (suite)

Décentralisation à la française :

François Goulard interviewé « Question : autre point de divergence avec l'ancien président de l'UMP, votre critique de la concentration géographique des pouvoirs. Réponse : Pour lui, la décentralisation est un non sujet. Pour moi, c'est un enjeu majeur. Aujourd'hui, nous la pratiquons mal, à la française, aurais-je envie de dire : coûteuse et inefficace. » (in "Bretons" N° 30)

Banlieusardisation :

« La banlieue, je connais. Des jeunes, sans travail, gangrenés par quelques voyous insaisissables, y vivent parfois un véritable enfer. Cette déchéance nous menace... Autour de nos grandes agglomérations poussent des champignons qui risquent de devenir vénéneux. Parce qu'elles s'apparentent maintenant à des cités-dortoirs, incommodes et sans âme, on construit tout autour trop de lotissements artificiels avec leur feuillage de styles aux tons plats ou de tuiles, inadaptés à notre climat et où les contacts humains sont réduits à la plus simple expression. » (Yann Polivet in "Armor-magazine" N° 458)

Maîtriser l'espace breton :

« Il faut que soit maîtrisée la pression foncière sur cet espace. Celle-ci, qui s'exerce sur le terrain et le logement, s'est traduite récemment par une envolée des prix. Cette inflation galopante n'épargne aucun secteur de la Bretagne, l'ouest comme l'est, l'Armor comme l'Argoal, car si les migrations vers la Bretagne privilégient le littoral, elles ont pour conséquence des déplacements de jeunes autochtones vers l'intérieur. Pour ces derniers, cette migration contrainte allonge les temps et les coûts de transport au détriment de leur pouvoir d'achat. Cette pression foncière est telle sur la zone littorale et autour des villes principales qu'elle produit de l'exclusion sociale et des déséquilibres dans l'aménagement du territoire breton. » (Roman Leprohon in "Peuple breton" N° 530)

Vie et mort de nos châteaux :

« Nantes : 1466, François II rénove et agrandit l'ancienne forteresse, 1862, classé monument historique, 1915, acheté par la ville de Nantes - Morlaix : 1542, construction de la forteresse à la mer (château du Taureau), 1914, classement du site aux Monuments historiques, 1960, accueille une école de voile, avant d'être laissé à l'abandon en 1980 - Fort La Latte : XIV e siècle, construction, XVII e siècle, destruction et XIX e abandon, 1925, classé monument historique, puis acheté et restauré par la famille Jolion des Longrais. » (in "Bretagne-magazine" N° 40). Belle illustration de l'article "Patrimoine" de notre "Lettre" N° 5!

Promesse éternelle :

Une nouvelle fois, Marc Le Fur (UMP) secondé par Marylise Lebranchu (PS) a demandé la révision de l'article 2 de la Constitution au moment du rassemblement versaillais du Congrès pour l'adoption du traité de Lisbonne. Une nouvelle fois, la réponse a été « ce n'est pas à l'ordre du jour, on verra pas tard. C'est à cela que se réfère l'extrait suivant de l'édition d'un mensuel basque. « Pour la 53 ème fois en 50 ans, la France rejette une loi reconnaissant les langues de France autres que le français. Pour expliquer son refus de faire adopter un amendement de la Constitution française, le premier Ministre a promis de faire ratifier la Charte (européenne) des langues minoritaires au printemps. Nous verrons bien ce qu'il en est. » (in "Lema" N°120)

suite page 4

Transcender les frontières

Le Ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique, Karl-Heinz Lambertz (petit rappel, la Belgique consiste en 4 régions disposant chacune d'une très large autonomie), est un membre influent du Conseil de l'Europe. Au sein du Comité des Régions, il participe à la commission pour la culture et l'éducation et à celle de la politique économique et sociale. Très attaché aux coopérations interrégionales, il défend les coopérations transfrontalières autour des frontières intérieures européennes, y compris les coopérations entre régions en bord de mer. Voilà donc une relation à entretenir pour que la Bretagne développe ses relations transManche : politiques, économiques et sociales avec ses frères celtiques de Cornouailles, Pays de Galles, Irlande, Écosse, etc. Il faudrait toutefois que les élus bretons, que ce soit au niveau de leur petite région B4, ou de leurs obscurs départements, se débarrassent de leur allégeance à l'égard de leurs partis parisiens et ne se limitent pas à de petites réunions à caractère purement culturel, voire même folklorique.

Notre-Dame des Landes

Le président de l'un de ces innombrables mouvements qui constituent la galaxie militante bretonne, s'est servi de la tribune très ouverte de l'Agence Bretagne Presse pour publier un communiqué intitulé « L'aéroport Notre-Dame des Landes : un projet mort-né ». Il se réferra à la décision récente de la compagnie Air-France/KLM de supprimer une grande partie de ses vols entre Paris et la province sur des distances courtes fortement concurrencées par le TGV et des liaisons autoroutières de plus en plus performantes. Hors Paris, point de salut ! Voilà donc une réflexion/réaction bien typique de la "pensée unique" dans laquelle notre "lettre d'information des Bretons" refuse de s'inscrire. Mais après avoir pris connaissance de l'article publié sur le sujet dans notre lettre N° 4, ce même président, que nous remercions pour son attention, a émis un second communiqué interminable, dressant les échecs essayés à Lyon par des compagnies américaines et assurant qu'en aucun cas, les compagnies dites "low-costs" ne pourraient compenser la perte de trafic local de cette grande compagnie franco-néerlandaise. Peut-être ses sources d'information sont-elles très fiables et dénuées de toute propagande et manoeuvres en provenance de la société "Aéroports de Paris" qui exploite, entre autres Roissy et Orly ? Ce que l'on peut dire toutefois, c'est que la situation de ce projet n'est plus la même que celle qui prévalait il y a encore quelques mois car la décision de réaliser fait l'objet maintenant d'un décret et les Bretons sont bien placés pour connaître les difficultés pour faire abroger un décret (même quand il date de 1941) dans cette France jacobine et parisienne. L'heure est plutôt maintenant de faire en sorte que les Bretons participent activement au projet afin d'en faire un vrai projet breton. Plus ils participeront à sa conception finale et à sa mise en œuvre, plus ils auront de poids pour exercer leur contrôle dans la gestion et l'exploitation commerciale futures de l'outil une fois réalisé. Il semble que les deux présidents des Conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, respectivement Jean-Louis Tourenne et Patrick Mareschal, s'orientent dans cette voie. Il appartient au président du Conseil régional B4, de faire chorus après avoir essayé de faire entendre raison à quelques-uns de ses membres, ferochement opposés au projet depuis toujours, même s'il leur doit son élection triomphale.

Paul Chérel

Skybus

Skybus, une compagnie aérienne britannique a ouvert une liaison entre Newquay (Cornouailles britannique) et Saint-Brieuc ; quatre vols hebdomadaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir du 17 mars et jusqu'au mois de Septembre. De son côté, la compagnie EasyJet s'apprette à commercialiser deux lignes au départ de Nantes-Atlantique, sans attendre son déplacement/agrandissement projeté, vers Londres et Genève.

Taxe Chirac

L'ex-président de la république, toujours si soucieux des questions environnementales, avait "inventé" une taxe, à laquelle on a donné son nom, en principe affectée à des actions de santé publique dans des pays sous-développés, prélevée sur tous les billets d'avion au départ du territoire français. Il faut croire cependant que les résultats attendus ne sont pas conformes aux espérances, seuls deux pays ayant suivi, à titre d'essai, cette "brillante" idée, le Chili et le Gabon.

2008, Année internationale des langues :

« In May 2007 the United Nations General Assembly proclaimed 2008 to be the International Year of languages. UNESCO was named the lead organization to engage governments, UN organizations, educational institutions and groups of all kinds to become active in promoting and protecting all languages - especially those most endangered. (En mai 2007, l'Assemblée Générale des Nations Unies a déclaré 2008 "année internationale des langues". L'Unesco a été chargée de mobiliser tous ceux qui sont engagés dans la promotion et la protection de toutes les langues, surtout celles qui sont le plus en danger de disparition et en particulier les gouvernements. » (in "Bro nevez" N° 105) Il sera intéressant de voir comment l'État français réagit à ces admonestations.

Suisse francophone:

« Découvert ceci au hasard de la lecture des offres d'emploi parues dans la presse régionale: Account manager; Product manager; Marketing manager; Coordinateur Communication & Marketing services; SAV Customer service representative: pour certains employeurs, parler de chef comptable, de chef de produit, de représentant pour le service à la clientèle ou le service après-vente, par exemple, serait sans doute trop ringard... » (in "Le Jura Libre" N° 2664) Il faut vraiment que la France entreprenne une campagne "Ya d'ar galleg".

New-York parle breton :

Le mois dernier, sous le titre "accueil", nous avons évoqué la réception triomphale de la Kevrenn Alré à New-York et Philadelphie, il y a un an ; voici une petite suite : « Arrivés à l'Alliance française, nous avons fait notre concert. J'ai été surpris : j'ai chanté en breton et, après le concert, beaucoup de gens sont venus parler en breton avec moi ! Chaque jour, à New-York, j'ai parlé breton avec des gens habitant NY : tu m'aurais dit cela avant, je ne l'aurais pas cru ! Mais c'est la vérité. » (Récit de Bruno Le Berre in "An Dason" N° 66)

Ar redadeg evit ar brezhoneg :

« Un darvoud poblek, plijus ha gouest da vodañ ar muiañ ar gwellañ a dud e rank bezañ ar redadeg. Lakaat tud a bep oad, re yaouank ha re goshoc'h, da redek a-gevret a-hed hentoù pemp departamant Breizh ha da lakaat tremen ar vazh-test, arouez kadarn ar brezhoneg, a zorn da zorn evel ma lakaer hor yezh da dremen a rummad da rummad. Diehan ez aio ar Redadeg a di da di war-raok a-hed 600 km bennak e-pad tri devezh ha teir nozvezh ha tremenet e vo ar vazh -test a zouger da zouger. Ar c'hilometradoù-mañ a vo gwerzhet a-benn kaout arc'hant da aozañ raktresoù fetis evit dazont ar brezhoneg. » (in "An Lanv" N° 114) *Souhaitons-le ! En tout cas, cela rapportera plus à la langue bretonne que le fait de faire partir le Tour de France de Brest cette année.*

Inspiration bretonne :

« L'admirault, Le Flem, Cras, Ropartz, Le Penven... Nombreux et illustres sont ces compositeurs bretons qui ont puisé leur inspiration dans les thèmes traditionnels pour composer de la musique classique. C'est pour mieux faire connaître leur œuvre que Mikael Bodlore-Penlaez a eu l'idée de créer ce site Internet qui leur est dédié. Historique, biographie, extraits de morceaux en écoute, agenda des événements et liens divers y sont proposés en breton et en français. «www.compositeursbretons.com» (in "Musique bretonne" N°206)

Ar gaerell-vras 3/08

Kounlevr ar miz Ebrel

7 Avril 1900 - Sant Brenac'h
Naissance à Lorient (56100 An Oriant) de Robert LE MASSON (Roperz er Mason). Ancien élève de Polytechnique, il entre dans la marine Nationale, est capitaine de corvette en 1940 et, à cette époque, après avoir lu les poèmes de Jean-Pierre Calloc'h, il prend conscience de l'importance de la langue bretonne. Il se met à écrire de la poésie, des pièces de théâtre et des articles dans des revues en breton, à l'incitation de son ami Loeiz Herrieu. On lui doit aussi un beau roman d'amour qui se déroule à Lorient " Evit ket ha netra ". Il meurt en 1952 dans un hôpital militaire alors qu'il était sur le point d'être nommé amiral.

Expression recueillie par " Ofis ar brezhoneg "

An dud a blij dezho ar pesked dizreinet.

Dizreinañ, c'est ôter les arêtes du poisson. En français on emploie le (ou du) poisson pour désigner le poisson lorsqu'il est dans l'assiette, en breton, on emploie ar pesked qui est un pluriel du mot pesk qui, lui, désigne le poisson avant d'être pêché. Au figuré, le dicton ci-dessus a évidemment le sens de " les gens aiment le travail tout fait, les choses toutes cuites. "

Salon du livre (de Paris)

Au cours de ce salon qui s'est tenu à Paris du 14 au 19 mars, le Conseil régional de la Bretagne amputée B4 a tenu à faire connaître sa politique en faveur de l'édition bretonne et notamment la création de son EPCC "Livre et lecture" dont nous avons parlé dans notre lettre N° 5. Comme nous ne sommes pas certains de la véracité et que nous ne connaissons pas la répartition des chiffres annoncés par le CR au cours de cette manifestation parisienne, nous recueillerons bien volontiers dans nos prochaines colonnes les avis et informations des éditeurs bretons ainsi que l'avantage qu'ils ont pu tirer de cette miraculeuse aide régionale qui se résume par les chiffres suivants publiés dans une gazette officielle : L'EPCC bénéficie d'un financement régional de 210 000 euros, l'aide directe aux maisons d'édition est de 350 000 euros et la participation au financement des salons du livre en Bretagne, notamment "Étonnants voyageurs" et "Quai des bulles" s'élève à 250 000 euros.

Bretagne réunifiée, autant l'afficher

Geobreizh vient de publier un nouveau poster de 70x50 cm : Bretagne, 9 pays historiques, 5 départements, 1500 communes avec leur nom en breton. Avis à certaines entreprises, à certaines fédérations syndicales qui persistent à croire que la Bretagne ne compte que 4 départements, aux Chambres consulaires étriquées, aux offices de tourisme, aux municipalités, etc. ! Lec'hienn graet gant: Mikael vBodlore-bPenlaez (diorroadur al lec'hienn, graferezh, kartennoù, enklaskoù) Skoed Mikael Bodlore-Penlaez ha Divi gKervella (testennoù brezhonek, mammennoù ar c'hartennoù, enklaskoù, etimologiezh). Pour l'obtenir : www.geobreizh.com. (8 euros + port).

Keleier an Ofis

Signatures de la charte : Agence Culturelle Bretonne de Nantes, niveaux 1 et 2. Ville de Rennes, niveau 1.

Lancement des Prix régionaux de l'avenir du breton 2008.

FIL

Le personnel du Festival Interceltique de Lorient a pris l'initiative d'une formation "e brezhoneg" pour les salariés de la prochaine édition. Degemer mat e goul etrekeltiek !

Nous souhaitons vous adresser cette " lettre d'information des Bretons " chaque mois, sauf avis contraire de votre part. N'hésitez pas à lui apporter vos contributions sous forme d'échos, illustrations, articles ou autres qui vous paraissent d'intérêt général pour la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons. Elle a été élaborée à l'initiative de Paul Chérel., Jean Kergren, Jacques Le Maho et Pierre Le Moine et si, grâce à vous, elle peut augmenter le nombre de ses lecteurs, nous en serons ravis et apprécierons leur soutien. Écrivez-nous !

Paul Chérel - Kersily - 56340 Plouharnel
Mail: Keruhel@aol.com